

CHARLES GIDE

(1847 – 1932)

Théoricien de l'économie sociale et de la coopération

Charles Gide est né le 29 Juin 1847, à Uzès dans le Gard. C'est le fils du président du tribunal d'Uzès. Il est l'oncle de l'écrivain **André Gide**. Bien qu'attiré par des études littéraires, il mène des études de droit, qu'il couronne d'une thèse en 1872 « **sur le droit d'association en matière religieuse** », avec une approche qui lui sera toujours chère autour de trois idées : la liberté, l'association et la religion.

Reçu agrégé de droit en 1874, il enseigne par goût l'économie politique, d'abord à Bordeaux, puis à Montpellier enfin à Paris en 1898. Il enseignera également à l'École des Ponts et Chaussées et à l'École Supérieure de Guerre. A partir de 1880 il écrit des textes économiques.

A Montpellier, il s'imprègne d'économie sociale, auprès d'**Auguste Fabre** il découvre **Fourier**, il participe activement au mouvement coopératif impulsé par **Etienne de Boyve**. Il anime une coopérative de consommation la « **la Prévoyance montpelliéraine** ». Il fonde « **une Solidarité** » qui préfigure une université populaire. Il participe également à d'autres associations nîmoises, comme « **l'Association des jeunes amis de la paix** » du pasteur **Charles Babut**. Il devient membre de **l'Association protestante pour l'étude des questions sociales**, il en sera le vice-président.

LA COOPERATION ET L'ECOLE DE NÎMES

Convaincu par l'importance de la Coopération, il met en pratique ses théories et théorise sa pratique. Il donne une doctrine au mouvement coopératif, ce sera **l'École de Nîmes** qui s'oppose aux écoles économiques libérales, mais aussi aux socialistes. L'école prône la coopération et se fonde sur la solidarité.

A partir de 1886, Gide devient le théoricien de cette nouvelle école. **L'idée est celle d'une coopération émancipatrice, structure d'apprentissage de la démocratie et de l'efficacité économique, permettant d'abolir le régime du profit sans tomber dans l'étatisme.** Il conçoit la coopération comme un outil de transformation sociale, sa pensée se fonde sur le consommateur. Charles Gide le précise en 1889 : « **La production au lieu d'être maîtresse du marché, reviendra à ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être, servante obéissant docilement aux ordres de la consommation** ».

Il promeut la solution coopérative en l'opposant à la solution socialiste : « **entre notre socialisme coopératif et le socialisme collectiviste même le plus sympathique, il restera toujours cette différence essentielle que le premier est facultatif et volontaire, tandis que le second est coercitif.**

Pour Gide la coopération est un mouvement économique vecteur d'émancipation, servant l'intérêt général. Charles Gide fait paraître un ouvrage retentissant en 1884. « **Les Principes d'économie politique** » qui bénéficiera de 23 éditions et de 19 traductions étrangères.

CHARLES GIDE AU SOMMET

Théoricien reconnu, Gide devient le rédacteur en chef de **la Revue d'économie politique**, tâche qu'il assurera de 1887 à 1932. Dans ses positions, il prend au sérieux **le Capital de Marx**, il refuse de condamner la nouvelle Russie de 1917. De plus en plus intéressé par l'économie sociale, il présente sur cette idée, **un rapport général à l'Exposition Universelle de 1900.**

En 1902, il préside l'**Union de la Coopération (Fédération Nationale des Coopératives de Consommateurs)** et intègre en 1903, le **Comité central de l'Union coopérative internationale**. Avec de Boyve, il voyait en l'UCI un instrument de paix sociale et humaine. Fortement impliqué après la scission des socialistes, dans la réunification du mouvement coopératif, **il corédige le pacte de l'unité** de 1912 et prend place au Conseil d'administration de la FNCC où il préside tous les congrès.

Il fonde avec Bernard Lavigne en 1921, **la Revue des Études Coopératives, la REC**, ancêtre de l'actuel Recma, renouvelle l'expérience en 1931 avec la **Revue de l'Institut Internationales des Études Coopératives**. Il est invité en URSS en 1923, dans un pays qu'il trouve un peu trop rouge à son goût.

Enfin, **une Chaire d'enseignement de la coopération**, lui est taillée sur mesure au Collège de France où il enseignera de 1921 à 1928. Il rédige d'ailleurs le **Manifeste des universitaires en faveur de la coopération** en 1921. Il contribue en 1931, à la création à Bâle de l'**Institut International d'Études Coopératives**.

1927, marquera son jubilé organisé par le congrès de Nîmes pour ses 80 ans.

UN MILITANT DISCRET MAIS ACTIF

Partisan du social, Charles Gide s'implique dans le mouvement des **Universités populaires**, il participe aux premiers pas de la **Ligue des Droits de l'Homme**, il est dreyfusard, associationniste, il collabore à l'**Union pour la vérité** de Paul Desjardins. Il siège également à la **Ligue pour le relèvement de la moralité publique**. Il suit aussi les débuts de l'**École des hautes études sociales**.

Charles Gide fut un des animateurs et fondateur **du protestantisme social**. Membre des 1888 de l'**Association protestante pour l'étude pratique des questions sociales**, dont la président est le pasteur Fallot. Gide développe en outre une forte exigence morale, pour lui : « **l'interdépendance des hommes, va tous les jours en s'accroissant davantage** ». Il devient le président de ce courant en 1912. Dans ses combats Gide fait valoir des thèses pacifistes.

SON HERITAGE

Charles Gide est mort le 12 Mars 1932, il repose au cimetière protestant de Nîmes. Admiré de son vivant, mais aussi critiqué, il s'est fait un propagandiste inlassable de la coopération, ayant écrit des milliers d'articles dont 840 dans **l'Émancipation**. La crise économique de 1930, reléguera ses idées, mais sur le régime coopératif, vu comme remède aux maux du capitalisme, il reste pleinement d'actualité.

Il pose très tôt de vraies questions sur le vieillissement de la population, sur la législation sociale, sur les retraites.

Précurseur de l'économie sociale, il se distingue comme ayant trouvé une **3ème voie**, « **entre la religion aveugle du problème social et un socialisme sourd à la dimension spirituelle** ». Il anime donc un courant de pensée pour dégager entre **un libéralisme débridé et la toute puissance de l'État, une voie qui permette à la société de se développer dans un sens efficace, tant sur le plan économique que moral, une voie respectueuse de la liberté individuelle**.

Pour lui la solidarité est un principe, l'association et la coopération sont des moyens.

« Il lutte toute sa vie contre ce qui à ses yeux avilissait l'être humain, l'alcoolisme, la prostitution, le jeu, la brutalité. Amoureux de vérité, modéré, il s'est toujours élevé contre l'hypocrisie. »

En ce sens comme le mentionne le Maitron, Charles Gide « **était aussi un moraliste** » .

Gardons en mémoire un de ses propos tenu en 1928 :

« **la solidarité offre à ceux qui sont forts , le moyen d'aider les faibles, mais la solidarité ne dispense pas de la Justice** ».

Un comité s'est constitué en 1999, pour revendiquer l'édition de l'ensemble de ses œuvres aux Éditions l'Harmattan.

SOURCES

www.charlesgide.fr Association pour l'étude de la pensée économique.

www.maitron.fr/article/3500 mis en ligne et modifié le 24 Février 2010

www.cressidf.org/definition/gide-charles

www.universalis.fr/encyclopédie/charles-gide par Marc Penin, Maître de conférence en sciences économiques

Université de Montpellier

www.museeprotestant.org/notice/charles-gide-1847-1932/

Dictionnaire Biographique des Militants. G.Poujol/M.Romer. Ed. L'Harmattan. 1996
article de Jean Baubérot.

Alternatives Economiques N°22. Article de Jean-François Draperi.

BIBLIOGRAPHIE

° « la République coopérative de Charles Gide » par T. Duverger. Préface de B. Hamon. Ed. Bords de l'eau.

2016

° « Charles Gide 1847-1932 : l'esprit critique » par Marc Penin. Ed.l'Harmattan Paris 1997.

° « les Coopérateurs deux siècles de pratiques coopératives » par P. Toucas-Truyen et M. Dreyfusard.
Ed. L'Atelier. 2005

° « le projet coopératif, son utopie et sa pratique » par Henri Desroches. Paris Ed. Ouvrières 1976.

° « la Coopératisme de Charles Gide » par P. Devilliers. Ed. RECMA. N°269. 1998.

° « l'Économie sociale de A à Z » Alternatives Économiques N°12. Janvier 2006.

° « l'Économie sociale et solidaire, s'associer pour entreprendre autrement » par D.Demoustier .
Ed. Syros-la Découverte. 2003

° « l'ESS, une histoire de la société civile en France et en Europe de 1968 à nos jours » par T. Duverger
Ed . Les Bords de l'eau. 2016.

° « Reconsidérer la richesse » par P. Viveret . Ed. De l'Aube. 2003.

COORDONNEES du RECMA

www.recma.org

La Revue des études coopératives, mutualistes et associatives. Revue trimestrielle à caractère scientifique de référence pour l'économie sociale, a été fondée par Charles Gide et Bernard Lavergne en 1921.

12 Boulevard de Pesaro. 92000 Nanterre.

Tel. 0147249307